

Image not found or type unknown



QUESTION SOUS COMPTEUR ELECTRIQUE

Par **FREREUX LAURENT**, le **12/04/2017** à **18:25**

Je loue un studio meublé équipé d'un sous compteur électrique. comment calculer sa part d'électricité? quel organisme consulter? S'il existe un formulaire à remplir?

Merci de votre aide

Par **youris**, le **12/04/2017** à **18:59**

Bonjour,

Relisez ce que prévoit votre bail sur ce sujet.

Je suppose que le sous-compteur électrique permettra à votre bailleur de calculer et de vous facturer vos charges d'électricité.

Salutations